

### Qu'est-ce que c'est :

Les **Logements Locatifs Intermédiaires** répondent en priorité aux besoins des classes moyennes, notamment en zones tendues. Ils s'adressent aux ménages trop aisés pour accéder aux HLM mais ne disposant pas de ressources suffisantes pour prétendre au marché privé. Ce sont des logements neufs, situés au plus près des bassins d'emploi, dont les loyers sont inférieurs de 10 à 15 % à ceux du marché du neuf.

Ces logements sont en général gérés et loués par des bailleurs sociaux ou leurs filiales.

**Les + :** Une location dont les loyers sont inférieurs de 10 à 15 % à ceux du marché. Pas de frais de dossier ; charges locatives comprises ; pas d'inscription sur liste d'attente comme pour le logement social

**Les - :** Les locataires doivent répondre à des critères de ressources.

### Conditions :

#### Plafonds de ressource LLI 2024

1 pers.	43 475 €
2 pers.	64 976 €
3 pers.	78 104 €
4 pers.	93 556 €
5 pers.	110 753 €
6 pers.	124 360 €
+	13 886 €

### Informations complémentaires :

Pour faciliter vos recherches, téléchargez en bas de page de notre simulateur le listing non exhaustif des contacts utiles et des éventuelles commercialisations en cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo :  
04 50 87 99 90 - 15 avenue Émile Zola - 74100 – Annemasse.